



Paris, le 20 octobre 2021

DECLARATION PRELIMINAIRE CGT PJJ

De boycott du CTC du 20 octobre 2021

Monsieur le président,

Le 7 octobre dernier, à l'occasion du premier tour de ce comité technique central, notre organisation syndicale exposait à la directrice de la PJJ, dans sa déclaration préliminaire, les raisons pour lesquelles nous n'avons pas souhaité siéger à ce simulacre de dialogue social (pour la relire [Et clic !](#)). Animée par un souci de cohérence, la CGT PJJ ne siègera pas davantage à ce second tour d'instance de « monologue social ». A situation identique, positionnement identique, et ce même avec une réorganisation de l'ordre des sujets que vous souhaitez nous présenter.

Pour faire court et pour éviter de nous répéter plus encore, sur certains points, nous considérons avoir été informés.

Pour d'autres, et comme nous en avons déjà formulé la proposition, la CGT PJJ se rendra disponible pour engager un réel travail avec l'administration centrale.